

AIN APRÈS L'INTRUSION D'UN FORCENÉ

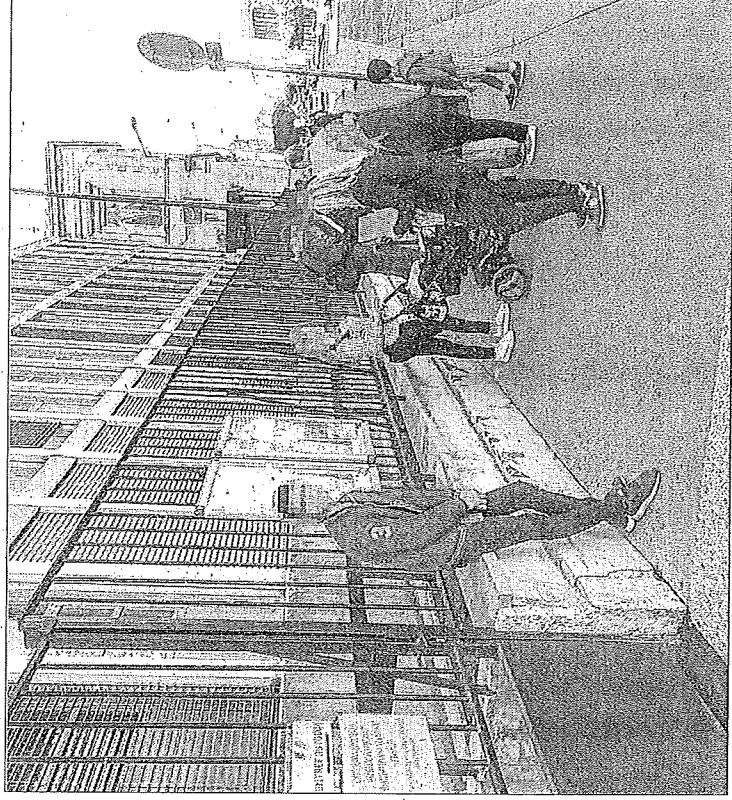
Sans garanties de sécurité, la préfecture restera fermée

À la suite de l'incident de jeudi dernier, les agents de la préfecture font valoir leur droit de retrait. Le service d'accueil des étrangers restera fermé tant que ses employés n'obtiendront pas de garanties quant à leur sécurité.

Après l'incident, le doute. Mardi, les agents du service d'accueil des étrangers de la préfecture de l'Ain ont souhaité faire valoir leur droit de retrait, après s'être vus proposer des garanties jugées insuffisantes pour leur sécurité. Jeudi dernier, après qu'un homme ait pénétré puis tenté de s'immoler devant la préfecture (lire par ailleurs), le préfet avait pris l'initiative de fermer le service d'accueil des étrangers. Habituellement accessible tous les matins, il n'a jamais rouvert depuis. « Les agents du service accueil étranger ne se sentaient pas en sécurité. Ils ne souhaitaient pas accueillir vendredi, lundi et mardi », énumère Philippe Beuzelin, secrétaire général de la préfecture. L'autre point d'accueil, l'espace « numérique » était ouvert vendredi et lundi, mais fermé mardi, car ses employés devaient faire face aux investives parfois violentes des visiteurs qui ne comprennent pas que l'on ne pouvait pas les recevoir.

Lundi, une réunion infructueuse

Le personnel est profondément choqué. Preuve en est, dès vendredi, une cellule psychologique a été mise en place. Face à l'ampleur de la situation, le secrétaire général réunit les différents partis lundi après-midi, pour discuter des solutions proposées par les forces de



« Le service d'accueil des étrangers de la préfecture de l'Ain pourrait être fermé plusieurs jours encore. Photo Clement MALAOUJ »

l'ordre. Les agents demandent une « garde statique et continue devant le bâtiment ». Impossible, rétorque l'administration, car la police n'a pas les effectifs à disposition.

Finalement, les forces de l'ordre proposent des patrouilles régulières à 8 h 30, 10 h 30 et 12 h 30. Une solution jugée « insuffisante » par les représentants syndicaux, qui exigent des garanties plus solides.

Pas de réouverture sans garanties

« Nous traitons tous les jours des dossiers sensibles. Souvent, on se fait insulter et menacer. Nous avons signalé plusieurs fois à l'administration que nous étions en

Rappel des faits : un homme avait tenté de s'immoler jeudi dernier

Jeudi 27 septembre, aux alentours de 9 heures du matin, un homme gare son véhicule devant la préfecture et entre dans le hall réservé à l'accueil du public. Il a une bonne dose d'essence de 10 litres en sa possession et commence à asperger abondamment les guichets, ainsi que son propre corps. Il brandit un briquet et menace de s'immoler.

Prise de panique, la vingtaine de personnes présentes sur le lieu tente de s'échapper. Rapidement, la police intervient et interpelle le forcené. Jugé lundi, l'individu a écopé d'une peine de 15 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse. Pour rappel, une dizaine de préfetures en France ont droit au privilège d'être pourvues d'une garde statique à l'année. La préfecture de l'Ain n'est dotée que d'une caméra de vidéosurveillance.

« Ce n'est pas la première fois que l'on signale que nous sommes en danger grave et imminent ».

Un délégué syndical, représentant du personnel CGT.

danger grave et imminent, mais les responsables se cachent tous jours derrière la décision du ministère de l'Intérieur de supprimer les gardes statiques devant les préfetures. Pourtant, même les usagers ne sont pas en sécurité », déplore un représentant du personnel CGT.

Toujours est-il qu'aujourd'hui, la situation est bloquée et la désescalade ne semble pas si facile à amorcer. « Ce sont les agents qui décident individuellement. Si le danger n'est pas levé, ils continueront à faire valoir leur droit de retrait pour les jours à venir », ajoute le délégué syndical. La décision sera prise chaque matin.

La préfecture planche d'ores et déjà sur la possibilité d'engager un agent privé ayant déjà effectué des missions de sécurité. « Pas sûr que ce soit mis en place avant lundi prochain », termine Philippe Beuzelin. La situation reste bloquée.

Stéphane MONIER

AIN • 1

RÉGION

Rédaction de l'Ain
6 place Joubert,
01000 Bourg-en-Bresse
04.74.21.66.66
redaction01@leprogres.fr

Publicité
www.bjp-publicite.com

Web
www.leprogres.fr

Facebook
www.facebook.com/
leprogres.bourgenbresse

Twitter
leprogresain

ALERTÉ INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

LPRFILROUSE@leprogres.fr

www.leprogres.fr